

- ✓ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	-1 973,47 €	Dépenses	-1 417,20 €
Recettes	3 414,60 €	Recettes	1 085,73 €
Résultat 2021	1 441,13 €	Résultat 2021	-331,47 €
Excédent 2020 reporté	4 485,77 €	Déficit 2020 reporté	1 052,27 €
Résultat de clôture 2021	5 926,90 €	Résultat de clôture 2021	720,80 €

- ✓ constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✓ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- ✓ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4. AFFECTATION du RESULTAT DE FONCTIONNEMENT de l'EXERCICE 2021

Le Conseil d'Administration,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 ;
Constatant que le compte administratif présente :
un **excédent de fonctionnement de clôture de 4 841,17 €** ;

- ✓ décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Affectation complémentaire à la section d'investissement en réserves (C/1068)	1 539,20 €
AFFECTATION A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur - ligne 002)	3 301,97 €

5. APPROBATION du BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET CCAS

Invité à se prononcer sur le budget primitif 2022 du CCAS présenté par Madame la Présidente,
Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ↳ approuve le budget primitif 2022 du CCAS,
- voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- voté au niveau du chapitre pour la section d'investissement

et arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 200,00 €	6 200,00 €
Section d'investissement	2 260,00 €	2 260,00 €
Total.....	8 460,00 €	8 460,00 €

Divers :

Pour l'année 2022, il est décidé de proposer la mise en place de cours d'informatique et d'organiser une sortie pour voir le spectacle « La terre des géants » au Puy en Velay, en collaboration avec le club des aînés.

Un mot sera distribué à l'ensemble des habitants de la Commune âgés de plus de 60 ans, afin de recenser leurs besoins pour les cours d'informatique et recenser les inscriptions pour la sortie au Puy en Velay.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 h 30.

Secrétaire de séance

Christiane GRAIL



La Présidente du CCAS

Caroline DIVINZENZO

